

CR DE LA VISITE DE MONSIEUR SONNET, 30 OCTOBRE 2019 ET DE LA REUNION DU 5 NOVEMBRE 2019

Après la visite de Madame Madeleine BONDEL, responsable de la CDAS, spécialiste des Arts sacrés et du patrimoine de la vie bourguignonne, le 2 septembre 2019, Monsieur Bernard SONNET (DRAC), Conservateur départemental des antiquités et objets d'art, est venu à son tour visiter notre église, le 30 octobre.

Ces deux visites soulignent l'intérêt porté au patrimoine de notre église.

Dès le début de la visite, Monsieur SONNET note que l'architecture du chœur fait penser au XVIIème siècle. Comme il dispose des notes d'un de ses prédécesseurs, conservateur venu en 1920 et 1922, il nous apprend que plusieurs éléments avaient déjà été pris en compte: le Christ aux Liens, qui se trouve actuellement dans le chœur, vraisemblablement du XVIème, une vierge très abîmée, qui a disparu. Les deux statues se trouvaient à l'époque dans le bras droit du transept, dans la Chapelle consacrée à la Vierge Marie. (Monsieur SONNET trouve son autel intéressant.)

On s'attarde sur le bras gauche du transept, chapelle de Saint Valentin. Deux statues attirent l'attention du Conservateur:

- La statue de Sainte Appoline (protectrice des chirurgiens-dentistes), posée dans l'encadrement du vitrail. Elle est une représentation assez rare datant du XIXème. Elle nécessiterait un toilettage à l'éponge et à l'eau, pour lui redonner de l'éclat.
- La statue de Saint Valentin qui est signée « Delaporte, sculpteur. Dijon 1872 »

Sur la paroi de gauche, manque le tableau de la mort de Saint Bruno (de belles dimensions:198/134). Il était en dépôt dans l'église depuis 1847. Une statuette représentant Jeanne d'Arc manque également à l'appel.

Pour revenir au Christ aux liens, que Madame BLONDEL souhaitait « déplacer du chœur pour plus de dépouillement », il faudrait lui trouver un socle plus adapté, un bloc de pierre de Bourgogne serait l'idéal. C'est une statue particulièrement remarquable.

Dans la sacristie, divers objets dont des vêtements et décorations liturgiques devraient être enveloppés pour être protégés. La commode ancienne, où ils sont rangés, a subi une attaque de parasites.

Le lustre de la nef est très beau. Il a retrouvé sa splendeur grâce à Monsieur André GUENEAU, qui l'a restauré.

Le triptyque de vitraux est vraiment intéressant. Consacré aux désastres de la guerre 14-18, il est l'œuvre des maîtres-verriers dijonnais Defrance et Thénot. Le vitrail de droite porte explicitement leur signature et la date de 1919. Sur le vitrail de gauche, une autre signature des maîtres-verriers et la date de 1920. Malgré leur intérêt, Monsieur SONNET précise qu'ils ne sont pas de sa compétence, car ils relèvent du patrimoine immobilier.

A la suite de cette visite, un petit comité autour de notre Maire a repris les différents points pour déterminer ce qu'il conviendrait de faire:

- Toilettage des statues, en particulier Sainte Appoline et la Vierge à l'enfant.
- Prévoir un socle en pierre pour le Christ aux Liens
- Traitement de la commode vermoulue
- Protection des vêtements et décorations liturgiques
- Nettoyage des barreaux extérieurs pour mettre en valeur les vitraux
- Nettoyage de printemps de l'église
- Recherche aux Archives Départementales pour obtenir tout ce qui concerne MÉNÉTREUX-LE-PITOIS, y compris l'inventaire des biens de l'église, établi en 1906, au lendemain de la loi concernant la séparation des églises et de l'état (9 décembre 1905)

Au total, les visites qui ont été consacrées à notre église et l'entretien proposé sont des aspects de la reconnaissance et de la sauvegarde de notre patrimoine local, de notre histoire, à mettre en lien avec le projet de parcours des lieux remarquables de notre village.

EN CONCLUSION, Monsieur SONNET souhaite proposer 3 de nos objets pour une inscription au patrimoine des antiquités et objets d'art.

Ces 3 objets sont : La statue de Sainte Appoline, la statue de Saint Valentin et la statue du Christ aux liens.

Un compte rendu de Monsieur Sonnet nous sera envoyé avec les détails de sa visite.

Cathy PONSIN-COSTA